

DECLARATION SNES-FSU

CAEN du 17 octobre 2018



Les récentes annonces budgétaires prévoyant la suppression de 2650 emplois dans le second degré révèlent au grand jour la réalité de la politique éducative mise en œuvre par le ministre Blanquer. Qui peut encore croire à la priorité à l'Education sur laquelle communique le ministre ? Supprimer 2 650 postes d'enseignants alors que le second degré aura à accueillir davantage d'élèves pendant plusieurs rentrées encore, dont 32 000 dès 2019 et que d'ores et déjà les classes sont surchargées, est un non sens qui obère l'avenir. Et si nul ne peut contester l'urgence qu'il y a à abonder les moyens accordés au premier degré, que penser d'une politique qui procède par redéploiement, enlève aux uns pour donner aux autres ?

Après la saignée des années Sarkozy, le même mauvais scénario est en train d'être acté et on peut prédire un avenir sombre pour le second degré dans les années qui viennent si on sacrifie la scolarité des collégiens et lycéens au nom de la réduction du nombre de fonctionnaires.

Les choix budgétaires éclairent le sens des réformes récentes que ce soit celle de l'enseignement professionnel, ou du lycée général et technologique. Derrière la communication, ces réformes doivent permettre des diminutions de moyens. Ainsi en lycée général et technologique la carte des formations sera appauvrie, le champ de formation des élèves sera plus limité. Les enseignements du tronc commun comme ceux de spécialités permettront d'augmenter le nombre d'élèves par classe, les possibilités de dédoublements seront revues à la baisse tout comme le nombre de spécialités et d'options offertes dans les établissements. Les inégalités sociales et territoriales seront accrues du fait d'une mise en concurrence généralisée des lycées entre eux. Est-ce ainsi qu'on prétend répondre aux besoins de démocratisation et de hausse des qualifications ?

Un rapide bilan de ParcoursSup révèle lui aussi que derrière la communication, l'avenir des jeunes et le développement de l'accès aux études supérieures n'est pas une priorité. Comment défendre un dispositif qui a laissé de nombreux jeunes et leurs familles dans l'incertitude de longues semaines conduisant certains à tout simplement abandonner la procédure ou à se tourner vers des formations payantes relevant du privé ? Comment défendre un dispositif qui a privé les jeunes de la possibilité de hiérarchiser leurs vœux ? Combien, parmi ceux ayant accepté une proposition, avaient gardé d'autres vœux en attente révélant ainsi que la proposition qui leur était faite ne les satisfaisait pas ? Si la taille humaine de l'académie de Limoges a permis un suivi assez individualisé des inscrits sur la plate forme, qu'en sera-t-il avec la disparition de l'académie de Limoges dans le cadre d'une académie grande comme l'Autriche dans quelques années ?

Le SNES et sa fédération la FSU considèrent que la jeunesse de notre pays mérite une autre politique éducative et nous entendons bien nous faire entendre et nous battre pour que l'Éducation nationale devienne effectivement une priorité. C'est le sens de l'appel à la grève du 12 novembre.